Ref. formation 202504320096

Justice restaurative Module 2 : Animer des rencontres détenus/victimes (RDV) ou rencontres condamnés/victimes (RCV)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ENAP
FTAIS Kathy
06.23.08.39.81
kathy.ftais@justice.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Prérequis obligatoire : Justifier de la participation au module 1 (M1) « Identifier les principes de base de la justice restaurative » organisé par l'ENAP et/ou animé par l'IFJR ou au « module 1 France Victimes » après examen des candidatures, des motivations et entretien. Cela signifie donc être majeur(e). Être un(e) professionnel(le), amené(e) à recevoir un "public justice", victime ou infracteur. Par exemple : Tout agent du Ministère de la Justice, auxiliaires de justice et membres du secteur associatif habilité justice : * Futurs animateurs de mesures de justice restaurative, * Ensemble des professionnels du champ pénal et du secteur associatif de l'aide aux victimes, recevant le public justice, et appelés à informer et orienter ce public vers les animateurs des mesures de justice restaurative. * Cadres des services partenaires de programmes de justice restaurative pour leur pilotage. * Partenaires ou professionnels souhaitant intervenir dans le champ de la justice restaurative.

Prérequis pédagogiques :

Justifier de la participation au module 1 (M1) « Identifier les principes de base de la justice restaurative » organisé par l'ENAP et animé par l'IFJR ou au « module 1 France Victimes ».

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • Préparer une RDV et/ou une RCV, • De coanimer une RDV et/ou une RCV, • De présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes et à leurs partenaires.

Contenu et modalités d'organisation

Accueil des stagiaires Présentation du programme de la formation • Programme de formation, de l'évaluation et des jeux de rôle • Présentations des formateurs • Évaluation préalable des connaissances • Rappel théorique sur le déroulement du processus • Présentation du protocole • Aspects généraux de l'animation Rappel théorique sur les entretiens de préparation • Rappel théorique sur les entretiens de préparation • Formation des groupes pour les mises en situation Mise en situation : préparation des participants • Entretiens de préparation • Rétroaction • Analyse critique Mise en situation : rencontres préparatoires de groupes personnes victimes et personnes auteurs • Rétroaction • Analyse critique Mise en situation : 1ère rencontre plénière • Cadre / / Présentation des participants //Attentes //Les partages // • Synthèse en groupes séparés //Rétroaction //Analyse critique Mise en situation : 3ème rencontre plénière • Cadre : « météo » // Les partages // Synthèse en groupes séparés • Rétroaction // Analyse critique //Évaluation individuelle des stagiaires Mise en situation : 5ème rencontre plénière • Cadre : « météo » // Les partages //Synthèse en groupes séparés • Rétroaction // Analyse critique Mise en situation : séance bilan intervenant 2 mois plus tard • Cadre : « météo » // Cheminement individuel //Rétroaction //Analyse critique • Rétroaction finale • Évaluation de la session Modalités et moyens pédagogiques Les aspects théoriques feront l'objet d'une présentation détaillée, sur la base de différents supports : présentation PowerPoint, livret pédagogique. Très participatifs, ces aspects de la formation feront l'objet de débats avec les stagiaires. Les mises en situation consisteront en des jeux de rôles et évocations de cas cliniques tirés de l'expérience des formateurs. Ils permettront aux stagiaires de mettre en œuvre concrètement l'ensemble des phases clés du dispositif des rencontres détenus/victimes ou rencontres condamnés/victimes. Sur la base des jeux de rôle, les formateurs, dans le cadre de rétroactions avec les stagiaires, pointeront les enjeux en termes de déontologie, de méthodologie et de posture garants du respect du cadre de la mesure. Documentation Des documents ressources

…

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

A l'issue le/la stagiaire peut obtenir le certificat d'animateur de mesures de justice restaurative option "animer des rencontres détenus/victimes ou rencontres condamnés/victimes". Il/elle peut préparer ensuite le M2 option "animer des médiations restauratives".

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00598753	du 06/10/2025 au 10/10/2025	Agen (47)	ENAP		Non éligible	FPC